

La Banque Nationale divulgue ses résultats du troisième trimestre de 2025

L'information financière contenue dans le présent document est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2025 préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, telle que publiée par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens.

MONTREAL, le 27 août 2025 – La Banque Nationale déclare un résultat net de 1 065 M\$ au troisième trimestre de 2025 comparativement à 1 033 M\$ au troisième trimestre de 2024, en hausse de 3 %, et le résultat dilué par action s'établit à 2,58 \$ au troisième trimestre de 2025 par rapport à 2,89 \$ au trimestre correspondant de 2024. En excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾ enregistrés au cours des troisièmes trimestres de 2025 et 2024 en lien avec l'acquisition de la Banque canadienne de l'Ouest (*Canadian Western Bank* ou CWB) ⁽²⁾, le résultat net ajusté ⁽¹⁾ se chiffre à 1 104 M\$ et se compare à 960 M\$ pour le trimestre correspondant de 2024, en hausse de 15 %. Le résultat dilué par action ajusté ⁽¹⁾ se chiffre à 2,68 \$, stable par rapport au trimestre correspondant de 2024.

Le résultat net de la Banque pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025 se chiffre à 2 958 M\$ par rapport à 2 861 M\$ pour la période correspondante de 2024, en hausse de 3 %, alors que le résultat dilué par action atteint 7,50 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, contre 8,03 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2024, une baisse attribuable aux actions ordinaires émises dans le cadre de l'acquisition de CWB ⁽²⁾. En excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾, le résultat net ajusté ⁽¹⁾ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025 s'élève à 3 320 M\$ et se compare à 2 788 M\$ pour la période correspondante de 2024, en hausse de 19 %, et le résultat dilué par action ajusté ⁽¹⁾ se chiffre à 8,46 \$ par rapport à 7,82 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2024, en hausse de 8 % attribuable à la bonne performance de tous les secteurs d'exploitation.

« La Banque a enregistré de solides résultats au troisième trimestre, en s'appuyant sur de bons fondamentaux pour les revenus, sur une bonne performance de crédit et sur des synergies découlant de l'acquisition de CWB. Avec des niveaux élevés de fonds propres et une approche disciplinée en matière de crédit et d'efficacité, nous continuerons notre plan d'intégration de CWB tout en investissant dans la croissance de nos activités », a déclaré Laurent Ferreira, président et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2025 ⁽²⁾	2024 ⁽³⁾	Variation %	2025 ⁽²⁾	2024 ⁽³⁾	Variation %
Résultat net	1 065	1 033	3	2 958	2 861	3
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)	2,58 \$	2,89 \$	(11)	7,50 \$	8,03 \$	(7)
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 524	1 455	5	4 769	3 994	19
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽⁴⁾	13,6 %	18,4 %		13,8 %	17,5 %	
Ratio de versement des dividendes ⁽⁴⁾	44,3 %	41,6 %		44,3 %	41,6 %	
Résultats d'exploitation – ajustés ⁽¹⁾						
Résultat net – ajusté	1 104	960	15	3 320	2 788	19
Résultat dilué par action – ajusté (<i>en dollars</i>)	2,68 \$	2,68 \$	–	8,46 \$	7,82 \$	8
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	1 643	1 354	21	5 103	3 893	31
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires – ajusté ⁽⁵⁾	14,1 %	17,0 %		15,6 %	17,0 %	
				Au 31 juillet 2025	Au 31 octobre 2024	
Ratio des fonds propres CET1 selon Bâle III ⁽⁶⁾				13,9 %	13,7 %	
Ratio de levier selon Bâle III ⁽⁶⁾				4,7 %	4,4 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 3 à 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2025. Pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB, consulter la section « Acquisition » dans le Rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2025, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

(3) Certains montants ont été ajustés à la suite de la cessation de la présentation des revenus et de la charge d'impôts selon la méthode de l'équivalent imposable. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Mode de présentation de l'information ».

(4) Pour plus de détails sur la composition de ces mesures, consulter le « Glossaire » dans le Rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2025 aux pages 53 à 56, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

(5) Pour le détail des ratios non conformes aux PCGR, consulter le « Mode de présentation de l'information » dans le Rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2025 aux pages 6 à 12, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

(6) Pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital, consulter le « Mode de présentation de l'information » dans le Rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2025 aux pages 6 à 12, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

Particuliers et Entreprises ⁽¹⁾

- Résultat net de 370 M\$ au troisième trimestre de 2025 par rapport à 366 M\$ au troisième trimestre de 2024, une hausse de 1 %. Le résultat net ajusté ⁽²⁾ de 386 M\$ est en hausse de 5 % par rapport au trimestre correspondant de 2024.
- Revenu total de 1 449 M\$ au troisième trimestre de 2025, une hausse de 251 M\$ ou 21 % par rapport au trimestre correspondant de 2024, attribuable à l'inclusion de CWB qui représente 228 M\$ ou 19 %, ainsi qu'à la hausse du revenu net d'intérêts, en lien avec la croissance des volumes de prêts et de dépôts, atténuée par le recul de la marge nette d'intérêts.
- Croissance du crédit aux particuliers de 12 % et du crédit aux entreprises de 61 % depuis un an, en raison de l'inclusion des prêts de CWB et d'une bonne croissance organique.
- La marge nette d'intérêts ⁽³⁾ de 2,25 % au troisième trimestre de 2025 affiche un recul par rapport à 2,31 % au troisième trimestre de 2024.
- Les frais autres que d'intérêts de 805 M\$ augmentent de 31 % par rapport au troisième trimestre de 2024, l'inclusion de CWB contribuant à une hausse de 22 %.
- Les dotations aux pertes de crédit sont en hausse de 55 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2024, principalement en raison des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés.
- Le ratio d'efficacité ⁽³⁾ de 55,6 % se détériore comparativement à 51,3 % au troisième trimestre de 2024.

Gestion de patrimoine ⁽¹⁾

- Résultat net de 244 M\$ au troisième trimestre de 2025 par rapport à 217 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une hausse de 12 %.
- Revenu total de 811 M\$ au troisième trimestre de 2025, contre 716 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une augmentation de 95 M\$ ou 13 % provenant principalement de la croissance des revenus tirés des services tarifés et de l'inclusion des revenus de CWB.
- Les frais autres que d'intérêts s'établissent à 477 M\$ au troisième trimestre de 2025 par rapport à 416 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une hausse de 15 % en lien avec la croissance des revenus et avec l'impact de l'inclusion de CWB.
- Le ratio d'efficacité ⁽³⁾ de 58,8 % se détériore comparativement à 58,1 % au troisième trimestre de 2024.

Marchés financiers ⁽¹⁾

- Résultat net de 334 M\$ au troisième trimestre de 2025 contre 318 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une hausse de 5 %.
- Revenu total de 777 M\$ au troisième trimestre de 2025, en hausse de 13 % principalement attribuable à l'augmentation des revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement.
- Les frais autres que d'intérêts se chiffrent à 347 M\$ au troisième trimestre de 2025, par rapport à 320 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une hausse attribuable à la rémunération et aux avantages du personnel ainsi qu'aux investissements technologiques.
- Les dotations aux pertes de crédit s'élèvent à 24 M\$ au troisième trimestre de 2025 par rapport à 22 M\$ au trimestre correspondant de 2024.
- Le ratio d'efficacité ⁽³⁾ de 44,7 % s'améliore comparativement à 46,4 % au troisième trimestre de 2024.

Financement spécialisé aux États-Unis et International

- Résultat net de 178 M\$ au troisième trimestre de 2025 contre 158 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une hausse de 13 %.
- Revenu total de 402 M\$ au troisième trimestre de 2025, en hausse de 11 % par rapport au troisième trimestre de 2024, une augmentation qui provient principalement de la croissance des revenus de la filiale ABA Bank.
- Les frais autres que d'intérêts de 135 M\$ au troisième trimestre de 2025 sont en hausse de 17 % par rapport au trimestre correspondant de 2024, une hausse principalement attribuable à la filiale ABA Bank.
- Les dotations aux pertes de crédit sont en baisse de 4 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2024, une baisse attribuable à la filiale Credigy contrebalancée en partie par une hausse des dotations aux pertes de crédit de la filiale ABA Bank.
- Le ratio d'efficacité ⁽³⁾ de 33,6 % se détériore par rapport à 31,9 % au trimestre correspondant de 2024.

Autres ⁽¹⁾

- Perte nette de 61 M\$ au troisième trimestre de 2025, contre une perte nette de 26 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une variation qui provient principalement des éléments particuliers ⁽²⁾ en lien avec l'acquisition de CWB qui ont eu un impact défavorable de 21 M\$ sur la perte nette du troisième trimestre de 2025 comparativement à un impact favorable de 73 M\$ sur la perte nette du trimestre correspondant de 2024. Ces éléments ont été atténués par une contribution plus élevée des activités de trésorerie, ainsi que par l'inclusion des résultats de CWB.

Gestion du capital ⁽¹⁾

- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) selon Bâle III ⁽⁴⁾ de 13,9 % au 31 juillet 2025, en hausse par rapport à 13,7 % au 31 octobre 2024 et le ratio de levier selon Bâle III ⁽⁴⁾ de 4,7 % au 31 juillet 2025, en hausse par rapport à 4,4 % au 31 octobre 2024.
- La Banque a annoncé une offre publique de rachat d'actions à des fins d'annulation dans le cours normal de ses activités visant jusqu'à concurrence de 8 000 000 d'actions ordinaires. Cette offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités est assujettie à l'approbation du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) et de la Bourse de Toronto.

Dividendes

- Le 26 août 2025, le conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses séries d'actions privilégiées de premier rang, ainsi qu'un dividende de 1,18 \$ par action ordinaire, payable le 1^{er} novembre 2025 aux actionnaires inscrits le 29 septembre 2025.

(1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2025. Pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB, consulter la section « Acquisition » dans le Rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2025, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 3 à 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(3) Pour plus de détails sur la composition de ces mesures, consulter le « Glossaire » dans le Rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2025 aux pages 53 à 56, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

(4) Pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital, consulter le « Mode de présentation de l'information » dans le Rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2025 aux pages 6 à 12, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

Mode de présentation de l'information

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux IFRS, telles que publiées par l'IASB, et représentent les PCGR du Canada.

Le 1^{er} novembre 2024, la Banque a cessé la présentation des revenus et de la charge d'impôts selon la méthode de l'équivalent imposable. L'utilisation de la méthode de l'équivalent imposable est moins pertinente depuis l'introduction des règles du Pilier 2 (impôt minimum mondial) au cours du premier trimestre de 2025 et du projet de loi C-59 en lien avec l'imposition de certains dividendes canadiens au cours de l'exercice 2024. Ce changement n'a aucun impact sur le résultat net divulgué précédemment. Les données pour les périodes de 2024 ont été ajustées afin de refléter ce changement.

Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2025 des secteurs des Particuliers et Entreprises, de Gestion de patrimoine, des Marchés financiers, ainsi que de la rubrique *Autres* des informations sectorielles. Consulter la section « Acquisition » pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB sur les résultats de la Banque.

Mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières

La Banque a recours à diverses mesures financières pour évaluer les résultats et mesurer sa performance globale. Certaines de ces mesures financières ne sont pas calculées selon les PCGR. Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (le Règlement 52-112) prévoit des obligations d'information s'appliquant aux mesures suivantes utilisées par la Banque :

- mesures financières non conformes aux PCGR;
- ratios non conformes aux PCGR;
- mesures financières supplémentaires;
- mesures de gestion du capital.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque utilise des mesures financières non conformes aux PCGR qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et il pourrait donc être impossible de les comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Le fait de recourir à des mesures financières non conformes aux PCGR donne aux lectrices et aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments particuliers sur les résultats des périodes visées et de mieux évaluer les résultats en ne tenant pas compte de ces éléments s'ils considèrent que ceux-ci ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Les principales mesures financières non conformes aux PCGR utilisées par la Banque afin d'analyser ses résultats sont décrites ci-dessous et le rapprochement quantitatif de ces mesures est présenté dans les tableaux de la section « Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » aux pages 4 à 6. À noter que pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, dans le cadre de la transaction avec CWB, plusieurs éléments en lien avec cette acquisition ont été exclus des résultats, puisque de l'avis de la direction, ils ne représentent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque, notamment les charges d'acquisition et d'intégration, l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB et l'économie d'impôts liée à un changement de traitement fiscal. De plus, pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription, le gain résultant de la réévaluation à la juste valeur des actions ordinaires que la Banque détenait dans CWB, l'impact de la gestion des variations de la juste valeur représentant une perte et les dotations aux pertes de crédit initiales enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de CWB ont été exclus des résultats. Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2024, plusieurs éléments en lien avec cette acquisition avaient été exclus des résultats, notamment l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription, le gain résultant de la réévaluation à la juste valeur des actions ordinaires que la Banque détenait dans CWB, l'impact de la gestion des variations de la juste valeur représentant une perte et les charges d'acquisition et d'intégration.

Pour de plus amples renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR, sur les ratios non conformes aux PCGR, sur les mesures financières supplémentaires et sur les mesures de gestion du capital, se reporter aux sections « Mode de présentation de l'information » et « Glossaire » du Rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2025, aux pages 6 à 12 et 53 à 56, respectivement, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse [bnc.ca](https://www.bnc.ca), ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR

Présentation des résultats – ajustés

(en millions de dollars canadiens)

Trimestre terminé le 31 juillet

						2025 ⁽¹⁾	2024 ⁽²⁾
	Particuliers et Entreprises	Gestion de patrimoine	Marchés financiers	FSEU&I	Autres	Total	Total
Résultats d'exploitation							
Revenu net d'intérêts	1 180	235	(598)	369	(14)	1 172	769
Revenus autres que d'intérêts	269	576	1 375	33	24	2 277	2 227
Revenu total	1 449	811	777	402	10	3 449	2 996
Frais autres que d'intérêts	805	477	347	135	161	1 925	1 541
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	644	334	430	267	(151)	1 524	1 455
Dotations aux pertes de crédit	134	1	24	42	2	203	149
Résultat avant charge (économie) d'impôts	510	333	406	225	(153)	1 321	1 306
Charge (économie) d'impôts	140	89	72	47	(92)	256	273
Résultat net	370	244	334	178	(61)	1 065	1 033
Éléments ayant une incidence sur les résultats							
Revenu net d'intérêts							
Amortissement des frais d'émission des reçus de souscription ⁽³⁾	–	–	–	–	–	–	(5)
Incidence sur le revenu net d'intérêts	–	–	–	–	–	–	(5)
Revenus autres que d'intérêts							
Gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽⁴⁾	–	–	–	–	–	–	120
Gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB ⁽⁵⁾	–	–	–	–	–	–	(7)
Incidence sur les revenus autres que d'intérêts	–	–	–	–	–	–	113
Frais autres que d'intérêts							
Charges liées à l'acquisition et à l'intégration de CWB ⁽⁶⁾	–	–	–	–	94	94	7
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽⁷⁾	23	2	–	–	–	25	–
Incidence sur les frais autres que d'intérêts	23	2	–	–	94	119	7
Charge d'impôts							
Charge d'impôts liée à l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription ⁽³⁾	–	–	–	–	–	–	(2)
Charge d'impôts liée au gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽⁴⁾	–	–	–	–	–	–	34
Charge d'impôts liée à la gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB ⁽⁵⁾	–	–	–	–	–	–	(2)
Charge d'impôts liée aux charges d'acquisition et d'intégration de CWB ⁽⁶⁾	–	–	–	–	(26)	(26)	(2)
Charge d'impôts liée à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽⁷⁾	(7)	–	–	–	–	(7)	–
Économie d'impôts liée à un changement de traitement fiscal ⁽⁸⁾	–	–	–	–	(47)	(47)	–
Incidence sur la charge d'impôts	(7)	–	–	–	(73)	(80)	28
Incidence sur le résultat net	(16)	(2)	–	–	(21)	(39)	73
Résultats d'exploitation – ajustés							
Revenu net d'intérêts – ajusté	1 180	235	(598)	369	(14)	1 172	774
Revenus autres que d'intérêts – ajustés	269	576	1 375	33	24	2 277	2 114
Revenu total – ajusté	1 449	811	777	402	10	3 449	2 888
Frais autres que d'intérêts – ajustés	782	475	347	135	67	1 806	1 534
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	667	336	430	267	(57)	1 643	1 354
Dotations aux pertes de crédit – ajustées	134	1	24	42	2	203	149
Résultat avant charge (économie) d'impôts – ajusté	533	335	406	225	(59)	1 440	1 205
Charge (économie) d'impôts – ajustée	147	89	72	47	(19)	336	245
Résultat net – ajusté	386	246	334	178	(40)	1 104	960

(1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre terminé le 31 juillet 2025. Pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB, consulter la section « Acquisition » dans le Rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2025, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

(2) Certains montants ont été ajustés à la suite de la cessation de la présentation des revenus et de la charge d'impôts selon la méthode de l'équivalent imposable.

(3) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2024, un montant de 5 M\$ (3 M\$ déduction faite des impôts) avait été enregistré, représentant l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription émis dans le cadre de l'entente visant l'acquisition de CWB (pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 8 et 10 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités dans le Rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2025, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca).

(4) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2024, un gain de 120 M\$ (86 M\$ déduction faite des impôts) avait été enregistré, résultant de la réévaluation à la juste valeur de la participation que la Banque détenait dans CWB avant l'acquisition.

(5) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2024, la Banque avait comptabilisé une perte de 7 M\$ (5 M\$ déduction faite des impôts) liée à la réévaluation à la juste valeur des swaps de taux d'intérêt utilisés pour la gestion des variations de la juste valeur des actifs et passifs de CWB qui donnaient lieu à la volatilité du goodwill et des fonds propres à la clôture de la transaction.

(6) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2025, des charges d'acquisition et d'intégration de 94 M\$ (68 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement à la transaction CWB (2024 : 7 M\$, 5 M\$ déduction faite des impôts).

(7) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2025, un montant de 25 M\$ (18 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré représentant l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB.

(8) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2025, une économie d'impôts de 47 M\$ a été enregistrée en lien avec un changement de traitement fiscal relatif aux gains non réalisés comptabilisés au cours de l'exercice 2024 et du premier trimestre de 2025 suite à la réévaluation à la juste valeur de la participation que la Banque détenait dans CWB avant l'acquisition.

						2025 ⁽¹⁾	2024 ⁽²⁾
	Particuliers et Entreprises	Gestion de patrimoine	Marchés financiers	FSEU&I	Autres	Total	Total
Résultats d'exploitation							
Revenu net d'intérêts	3 270	692	(1 612)	1 095	(96)	3 349	2 155
Revenus autres que d'intérêts	799	1 686	4 397	102	(51)	6 933	6 301
Revenu total	4 069	2 378	2 785	1 197	(147)	10 282	8 456
Frais autres que d'intérêts	2 250	1 394	1 117	375	377	5 513	4 462
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 819	984	1 668	822	(524)	4 769	3 994
Dotations aux pertes de crédit	722	2	124	152	2	1 002	407
Résultat avant charge (économie) d'impôts	1 097	982	1 544	670	(526)	3 767	3 587
Charge (économie) d'impôts	305	264	292	140	(192)	809	726
Résultat net	792	718	1 252	530	(334)	2 958	2 861
Éléments ayant une incidence sur les résultats							
Revenu net d'intérêts							
Amortissement des frais d'émission des reçus de souscription ⁽³⁾	–	–	–	–	(28)	(28)	(5)
Incidence sur le revenu net d'intérêts	–	–	–	–	(28)	(28)	(5)
Revenus autres que d'intérêts							
Gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽⁴⁾	–	–	–	–	4	4	120
Gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB ⁽⁵⁾	–	–	–	–	(23)	(23)	(7)
Incidence sur les revenus autres que d'intérêts	–	–	–	–	(19)	(19)	113
Frais autres que d'intérêts							
Charges liées à l'acquisition et à l'intégration de CWB ⁽⁶⁾	1	3	–	–	234	238	7
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽⁷⁾	46	3	–	–	–	49	–
Incidence sur les frais autres que d'intérêts	47	6	–	–	234	287	7
Dotations aux pertes de crédit							
Dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis de CWB ⁽⁸⁾	230	–	–	–	–	230	–
Incidence sur les dotations aux pertes de crédit	230	–	–	–	–	230	–
Charge d'impôts							
Charge d'impôts liée à l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription ⁽³⁾	–	–	–	–	(8)	(8)	(2)
Charge d'impôts liée au gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽⁴⁾	–	–	–	–	1	1	34
Charge d'impôts liée à la gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB ⁽⁵⁾	–	–	–	–	(6)	(6)	(2)
Charge d'impôts liée aux charges d'acquisition et d'intégration de CWB ⁽⁶⁾	–	(1)	–	–	(64)	(65)	(2)
Charge d'impôts liée à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽⁷⁾	(13)	–	–	–	–	(13)	–
Charge d'impôts liée aux dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis de CWB ⁽⁸⁾	(64)	–	–	–	–	(64)	–
Économie d'impôts liée à un changement de traitement fiscal ⁽⁹⁾	–	–	–	–	(47)	(47)	–
Incidence sur la charge d'impôts	(77)	(1)	–	–	(124)	(202)	28
Incidence sur le résultat net	(200)	(5)	–	–	(157)	(362)	73
Résultats d'exploitation – ajustés							
Revenu net d'intérêts – ajusté	3 270	692	(1 612)	1 095	(68)	3 377	2 160
Revenus autres que d'intérêts – ajustés	799	1 686	4 397	102	(32)	6 952	6 188
Revenu total – ajusté	4 069	2 378	2 785	1 197	(100)	10 329	8 348
Frais autres que d'intérêts – ajustés	2 203	1 388	1 117	375	143	5 226	4 455
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	1 866	990	1 668	822	(243)	5 103	3 893
Dotations aux pertes de crédit – ajustées	492	2	124	152	2	772	407
Résultat avant charge (économie) d'impôts – ajusté	1 374	988	1 544	670	(245)	4 331	3 486
Charge (économie) d'impôts – ajustée	382	265	292	140	(68)	1 011	698
Résultat net – ajusté	992	723	1 252	530	(177)	3 320	2 788

(1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025. Pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB, consulter la section « Acquisition » dans le Rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2025, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

(2) Certains montants ont été ajustés à la suite de la cessation de la présentation des revenus et de la charge d'impôts selon la méthode de l'équivalent imposable.

(3) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, un montant de 28 M\$ (20 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré, représentant l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription émis dans le cadre de l'entente visant l'acquisition de CWB (2024 : 5 M\$, 3 M\$ déduction faite des impôts). Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 8 et 10 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités dans le Rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2025, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

(4) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, un gain de 4 M\$ a été enregistré, résultant de la réévaluation à la juste valeur de la participation que la Banque détenait dans CWB avant l'acquisition (2024 : 120 M\$, 86 M\$ déduction faite des impôts).

(5) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, la Banque a comptabilisé une perte de 23 M\$ (17 M\$ déduction faite des impôts) liée à la réévaluation à la juste valeur des swaps de taux d'intérêt utilisés pour la gestion des variations de la juste valeur des actifs et passifs de CWB qui donnaient lieu à la volatilité du goodwill et des fonds propres à la clôture de la transaction (2024 : 7 M\$, 5 M\$ déduction faite des impôts).

(6) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, des charges d'acquisition et d'intégration de 238 M\$ (173 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement à la transaction CWB (2024 : 7 M\$, 5 M\$ déduction faite des impôts).

(7) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, un montant de 49 M\$ (36 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré représentant l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB.

- (8) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, des dotations aux pertes de crédit initiales de 230 M\$ (166 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de CWB.
- (9) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, une économie d'impôts de 47 M\$ a été enregistrée en lien avec un changement de traitement fiscal relatif aux gains non réalisés comptabilisés au cours de l'exercice 2024 et du premier trimestre de 2025 suite à la réévaluation à la juste valeur de la participation que la Banque détenait dans CWB avant l'acquisition.

Présentation du résultat de base et dilué par action – ajustés

(en dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2025 ⁽¹⁾	2024	Variation %	2025 ⁽¹⁾	2024	Variation %
Résultat de base par action	2,61 \$	2,92 \$	(11)	7,58 \$	8,09 \$	(6)
Amortissement des frais d'émission des reçus de souscription ⁽²⁾	–	0,01		0,05	0,01	
Gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽³⁾	–	(0,25)		(0,01)	(0,25)	
Gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB ⁽⁴⁾	–	0,01		0,05	0,01	
Charges liées à l'acquisition et à l'intégration de CWB ⁽⁵⁾	0,17	0,02		0,46	0,02	
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽⁶⁾	0,05	–		0,10	–	
Dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis de CWB ⁽⁷⁾	–	–		0,44	–	
Économie d'impôts liée à un changement de traitement fiscal ⁽⁸⁾	(0,12)	–		(0,12)	–	
Résultat de base par action – ajusté	2,71 \$	2,71 \$	–	8,55 \$	7,88 \$	9
Résultat dilué par action	2,58 \$	2,89 \$	(11)	7,50 \$	8,03 \$	(7)
Amortissement des frais d'émission des reçus de souscription ⁽²⁾	–	0,01		0,05	0,01	
Gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽³⁾	–	(0,25)		(0,01)	(0,25)	
Gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB ⁽⁴⁾	–	0,01		0,05	0,01	
Charges liées à l'acquisition et à l'intégration de CWB ⁽⁵⁾	0,17	0,02		0,46	0,02	
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽⁶⁾	0,05	–		0,10	–	
Dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis de CWB ⁽⁷⁾	–	–		0,44	–	
Économie d'impôts liée à un changement de traitement fiscal ⁽⁸⁾	(0,12)	–		(0,13)	–	
Résultat dilué par action – ajusté	2,68 \$	2,68 \$	–	8,46 \$	7,82 \$	8

- (1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2025. Pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB, consulter la section « Acquisition » dans le Rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2025, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.
- (2) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, un montant de 28 M\$ (20 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré, représentant l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription émis dans le cadre de l'entente visant l'acquisition de CWB (pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 8 et 10 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités dans le Rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2025, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca). Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2024, ce montant était de 5 M\$ (3 M\$ déduction faite des impôts).
- (3) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, un gain de 4 M\$ a été enregistré, résultant de la réévaluation à la juste valeur de la participation que la Banque détenait dans CWB avant l'acquisition. Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2024, la Banque avait enregistré un gain de 120 M\$ (86 M\$ déduction faite des impôts).
- (4) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, la Banque a comptabilisé une perte de 23 M\$ (17 M\$ déduction faite des impôts) liée à la réévaluation à la juste valeur des swaps de taux d'intérêt utilisés pour la gestion des variations de la juste valeur des actifs et passifs de CWB qui donnaient lieu à la volatilité du goodwill et des fonds propres à la clôture de la transaction. Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2024, la Banque avait enregistré une perte de 7 M\$ (5 M\$ déduction faite des impôts).
- (5) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2025, des charges d'acquisition et d'intégration de 94 M\$ (68 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement à la transaction CWB. Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, ces charges sont de 238 M\$ (173 M\$ déduction faite des impôts) et pour le trimestre ainsi que pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2024, elles se chiffraient à 7 M\$ (5 M\$ déduction faite des impôts).
- (6) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2025, un montant de 25 M\$ (18 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré représentant l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB. Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2025, ces charges s'élèvent à 49 M\$ (36 M\$ déduction faite des impôts).
- (7) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, des dotations aux pertes de crédit initiales de 230 M\$ (166 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de CWB.
- (8) Au cours du trimestre et des neuf mois terminés le 31 juillet 2025, une économie d'impôts de 47 M\$ a été enregistrée en lien avec un changement de traitement fiscal relatif aux gains non réalisés comptabilisés au cours de l'exercice 2024 et du premier trimestre de 2025 suite à la réévaluation à la juste valeur de la participation que la Banque détenait dans CWB avant l'acquisition.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)			Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2025 ⁽¹⁾	2024 ⁽²⁾	Variation %	2025 ⁽¹⁾	2024 ⁽²⁾	Variation %		
Résultats d'exploitation								
Revenu total	3 449	2 996	15	10 282	8 456	22		
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 524	1 455	5	4 769	3 994	19		
Résultat net	1 065	1 033	3	2 958	2 861	3		
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽³⁾	13,6 %	18,4 %		13,8 %	17,5 %			
Levier opérationnel ⁽³⁾	(9,8) %	10,5 %		(2,0) %	5,4 %			
Ratio d'efficacité ⁽³⁾	55,8 %	51,4 %		53,6 %	52,8 %			
Résultat par action								
de base	2,61 \$	2,92 \$	(11)	7,58 \$	8,09 \$	(6)		
dilué	2,58 \$	2,89 \$	(11)	7,50 \$	8,03 \$	(7)		
Résultats d'exploitation – ajustés ⁽⁴⁾								
Revenu total – ajusté ⁽⁴⁾	3 449	2 888	19	10 329	8 348	24		
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté ⁽⁴⁾	1 643	1 354	21	5 103	3 893	31		
Résultat net – ajusté ⁽⁴⁾	1 104	960	15	3 320	2 788	19		
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires – ajusté ⁽⁵⁾	14,1 %	17,0 %		15,6 %	17,0 %			
Levier opérationnel – ajusté ⁽⁵⁾	1,7 %	9,2 %		6,4 %	4,9 %			
Ratio d'efficacité – ajusté ⁽⁵⁾	52,4 %	53,1 %		50,6 %	53,4 %			
Résultat dilué par action – ajusté ⁽⁴⁾	2,68 \$	2,68 \$	–	8,46 \$	7,82 \$	8		
Informations sur les actions ordinaires								
Dividendes déclarés	1,18 \$	1,10 \$	7	3,46 \$	3,22 \$	7		
Valeur comptable ⁽³⁾	77,20 \$	64,64 \$		77,20 \$	64,64 \$			
Cours de l'action								
haut	144,96 \$	118,17 \$		144,96 \$	118,17 \$			
bas	121,09 \$	106,21 \$		107,01 \$	86,50 \$			
clôture	144,13 \$	115,48 \$		144,13 \$	115,48 \$			
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	391 967	340 523		391 967	340 523			
Capitalisation boursière	56 494	39 324		56 494	39 324			

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2025 ⁽¹⁾	Au 31 octobre 2024	Variation %
Bilan et hors bilan			
Actif total	552 621	462 226	20
Prêts, déduction faite des provisions	292 743	243 032	20
Dépôts	402 286	333 545	21
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	30 261	22 400	35
Actifs sous administration ⁽³⁾	817 718	766 082	7
Actifs sous gestion ⁽³⁾	183 182	155 900	17
Ratios réglementaires selon Bâle III ⁽⁶⁾			
Ratios des fonds propres			
catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	13,9 %	13,7 %	
catégorie 1	15,6 %	15,9 %	
total	17,8 %	17,0 %	
Ratio de levier	4,7 %	4,4 %	
Ratio TLAC ⁽⁶⁾	30,0 %	31,2 %	
Ratio de levier TLAC ⁽⁶⁾	9,0 %	8,6 %	
Ratio de liquidité à court terme (LCR) ⁽⁶⁾	161 %	150 %	
Ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR) ⁽⁶⁾	123 %	122 %	
Autres renseignements			
Nombre d'employés – mondial (équivalent temps plein)	32 836	29 196	12
Nombre de succursales au Canada	393	368	7
Nombre de guichets automatiques au Canada	952	940	1

- (1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2025. Pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB, consulter la section « Acquisition » dans le Rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2025, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.
- (2) Certains montants ont été ajustés à la suite de la cessation de la présentation des revenus et de la charge d'impôts selon la méthode de l'équivalent imposable.
- (3) Pour plus de détails sur la composition de ces mesures, consulter le « Glossaire » dans le Rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2025 aux pages 53 à 56, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.
- (4) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 3 à 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.
- (5) Pour le détail des ratios non conformes aux PCGR, consulter le « Mode de présentation de l'information » dans le Rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2025 aux pages 6 à 12, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.
- (6) Pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital, consulter le « Mode de présentation de l'information » dans le Rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2025 aux pages 6 à 12, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

Mise en garde à propos des déclarations prospectives

Certaines déclarations faites dans ce document sont des déclarations prospectives. Ces déclarations sont faites conformément à la législation en valeurs mobilières applicable au Canada et aux États-Unis. Les déclarations prospectives figurant dans le présent document peuvent comprendre, entre autres, des déclarations faites dans les messages de la direction, de même que d'autres déclarations à l'égard de l'économie, de l'évolution des marchés, des objectifs, des perspectives et des priorités de la Banque pour les exercices 2025 et suivants, de ses stratégies et des mesures qu'elle prendra pour les réaliser, des attentes quant à la situation financière de la Banque, de ses opérations, du cadre réglementaire dans lequel elle évolue, des potentiels impacts de l'incertitude géopolitique accrue sur la Banque et ses clients, de ses cibles et engagements en matière environnementale, sociale et de gouvernance, des impacts et bénéfices de l'acquisition de la Banque canadienne de l'Ouest (CWB), et de certains risques auxquels la Banque est exposée. La Banque peut également faire des déclarations prospectives dans d'autres documents et dépôts réglementaires, de même qu'oralement. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'emploi de verbes ou d'expressions verbales comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « planifier », « s'attendre à », « avoir l'intention de », par l'emploi de la forme future ou conditionnelle, notamment des verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir », et par l'emploi d'autres termes ou expressions similaires.

Ces déclarations prospectives visent à aider les actionnaires de la Banque à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes alors terminées, ainsi que la vision, les objectifs stratégiques et les cibles de performance de la Banque, et peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, estimations, hypothèses et intentions actuelles que la Banque considère raisonnables à cette date, et sont sujettes à de l'incertitude et à des risques inhérents, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque. Il est fort possible que les prévisions, projections, attentes ou conclusions expresses ou implicites de la Banque ne se révèlent pas exactes, que ses hypothèses ne soient pas confirmées et que sa vision, ses objectifs stratégiques et ses cibles de performance ne soient pas réalisés. La Banque met en garde les actionnaires que ces déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performances futures et que les événements ou résultats réels peuvent différer significativement de ces déclarations en raison d'un certain nombre de facteurs. Ainsi, la Banque recommande de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives, étant donné que divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels soient significativement différents des attentes, des estimations ou des intentions exprimées dans ces déclarations prospectives. Les actionnaires et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs mentionnés ci-dessous, de même que d'autres incertitudes et événements potentiels, ainsi que les risques qu'ils comportent. À moins que la législation ne l'y oblige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut faire ou qui peut de temps à autre être faite en son nom.

Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2025, notamment dans le contexte d'incertitude géopolitique accrue, et à leur incidence sur les activités de la Banque figurent parmi les facteurs pris en considération au moment de déterminer les priorités et les objectifs stratégiques de la Banque, notamment en ce qui a trait aux provisions pour pertes de crédit. Ces hypothèses figurent à la section Survol et perspectives économiques, et pour chaque secteur d'exploitation, à la section Revue de l'économie et du marché du Rapport annuel 2024 ainsi qu'à la section Survol et perspectives économiques du Rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2025 et elles peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels aux actionnaires déposés par la suite.

Les déclarations prospectives contenues dans le présent document reposent sur un certain nombre d'hypothèses et leurs résultats futurs sont assujettis à certains facteurs dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les effets sont difficilement prévisibles, y compris, entre autres : la conjoncture économique générale et les conditions du marché au Canada, aux États-Unis et dans les autres pays où la Banque exerce des activités, incluant les risques de récession; l'incertitude géopolitique et sociopolitique; les mesures affectant les relations commerciales entre le Canada et ses partenaires, incluant l'imposition de tarifs et les mesures prises en réponse, ainsi que les impacts possibles sur notre clientèle, nos opérations, et plus généralement, sur l'économie; les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt; l'inflation; la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales; l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés; les modifications apportées aux politiques budgétaires et monétaires et à d'autres politiques publiques; la supervision réglementaire et les modifications apportées à la réglementation touchant les activités de la Banque; la capacité de la Banque à intégrer avec succès CWB et les coûts ou passifs éventuels non divulgués liés à l'acquisition; les changements climatiques, incluant les risques physiques et liés à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone; la capacité de la Banque à répondre aux attentes de ses parties prenantes concernant les enjeux environnementaux et sociaux; la nécessité d'une participation active et continue des parties prenantes; la disponibilité d'information complète et de haute qualité de notre clientèle et autres tiers, incluant sur les émissions de gaz à effet de serre; la capacité de la Banque à développer des indicateurs pour suivre efficacement nos progrès; le développement et le déploiement de nouvelles technologies et de produits durables; la capacité de la Banque à identifier les occasions liées au climat ainsi qu'à évaluer et gérer les risques liés au climat; les changements importants dans le comportement des consommateurs; la situation du logement, le marché de l'immobilier et l'endettement des ménages au Canada; la capacité de la Banque à réaliser ses principales priorités à court terme et ses stratégies à long terme; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services en temps opportun; la capacité de la Banque à recruter des ressources clés et à les maintenir en poste; l'innovation technologique, incluant le système bancaire ouvert et l'usage de l'intelligence artificielle; la concurrence accrue exercée par les sociétés établies et les entreprises concurrentes offrant des services non traditionnels; le risque lié aux modèles, les variations de la performance et de la solvabilité de la clientèle et des contreparties de la Banque; l'exposition de la Banque à des enjeux réglementaires et à des litiges importants; les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise à des fins de présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables; les modifications apportées à la législation fiscale en vigueur dans les pays où la Banque exerce des activités; les modifications apportées aux lignes directrices sur le capital, les fonds propres et la liquidité, ainsi qu'aux instructions relatives à leur présentation et à leur interprétation; les changements aux notations attribuées à la Banque par les agences de notation financière et extra-financière; les perturbations potentielles chez les principaux fournisseurs de biens et de services de la Banque; le risque lié aux tiers, incluant le manquement de tiers à leurs obligations envers la Banque; les effets potentiels de perturbations des systèmes de technologie de l'information de la Banque, y compris en raison de cyberattaques, de vols ou de divulgation de données, incluant des renseignements personnels et le vol d'identité; l'exposition à des activités frauduleuses; et l'incidence possible d'événements importants sur l'économie, sur les conditions de marché ou sur les perspectives de la Banque, y compris les conflits internationaux, les catastrophes naturelles et les urgences de santé publique, et les mesures prises en réponse à ces événements; et la capacité de la Banque à anticiper et à gérer avec succès les risques provenant des facteurs précédemment mentionnés.

La liste des facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive, et les déclarations prospectives contenues dans le présent document sont également assujetties au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité et de financement, au risque opérationnel, au risque de non-conformité à la réglementation, au risque de réputation, au risque stratégique et au risque environnemental et social, de même qu'à certains risques dits émergents ou jugés importants. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis dans la section Gestion des risques du Rapport annuel 2024 ainsi que dans la section Gestion des risques du Rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2025 et peuvent être mis à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Divulgarion des résultats du troisième trimestre de 2025

Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le mercredi 27 août 2025 à 11 h 00 HAE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 800 898-3989 ou 514 392-1587. Le code d'accès est le 6965288#.
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 27 novembre 2025 en composant le 1 800 408-3053 ou le 514 861-2272. Le code d'accès est le 8138716#.

Diffusion de l'appel sur Internet

- La conférence téléphonique sera diffusée en direct via Internet à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Une version archivée de la conférence sera disponible après la fin de l'appel sur le site Internet de la Banque Nationale.

Documents financiers

- Le Rapport aux actionnaires (qui inclut les états financiers consolidés trimestriels) est en tout temps disponible sur le site Internet de la Banque Nationale à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Le Rapport aux actionnaires, les informations financières complémentaires, les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3, ainsi que la présentation seront disponibles sur le site Internet de la Banque Nationale à la page Relations investisseurs le matin de la conférence téléphonique.

Pour plus de renseignements

- Marianne Ratté, Première vice-présidente et Cheffe – Relations investisseurs et Gestion de la performance financière Services corporatifs, relationsinvestisseurs@bnc.ca
- Jean-François Cadieux, Vice-président adjoint, Affaires publiques, jean-francois.cadieux@bnc.ca

